

LUNDI 04 DÉCEMBRE 2017

À une séance régulière du Conseil de la Municipalité de St-Rosaire, tenue après une séance d'information concernant le réseau d'aqueduc, soit à 21h23, sont présents: Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants : Éric Bergeron, Cynthia St-Pierre, Jean-Philippe Bouffard, Johanne Gagnon et Ghislain Vachon ainsi que Julie Roberge, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Le conseiller suivant est absent : Marc Lavigne.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis à chacun des membres du Conseil présents. 7511-1217

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Cynthia St-Pierre, d'adopter l'ordre du jour tel que lu, en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles* jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal du 13 novembre 2017.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017 a été transmis au maire et aux membres du Conseil.

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Ghislain Vachon et résolu unanimement que la secrétaire-trésorière soit dispensée de la lecture du procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que transmis. 7512-1217

ADOPTÉE

Adoption des comptes.

Sur proposition de Jean-Philippe Bouffard, appuyée par Éric Bergeron, il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois de novembre 2017 tels que déposés au montant total de 204 539.53\$. 7513-1217

ADOPTÉE

Je soussignée, Julie Roberge, secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Julie Roberge, secrétaire-trésorière

Rapport de l'inspecteur municipal.

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Ghislain Vachon et résolu que le rapport de l'inspecteur municipal soit accepté tel que donné. 7514-1217

ADOPTÉE

Séance spéciale de l'adoption du budget.

Il est proposé par Jean-Philippe Bouffard, appuyé par Cynthia St-Pierre et résolu à l'unanimité que la séance spéciale pour l'adoption du budget soit tenue le lundi 18 décembre 2017 à 20h00 au bureau municipal, et que les Membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation. 7515-1217

ADOPTÉE

Dépôt du calendrier des séances du Conseil pour 2018.

Le calendrier des séances du conseil pour 2018 est déposé et accepté tel que présenté. 7516-1217

09 janvier 2018	12 février 2018	12 mars 2018
09 avril 2018	07 mai 2018	04 juin 2018
02 juillet 2018	13 août 2018	10 septembre 2018
01 octobre 2018	05 novembre 2018	03 décembre 2018

ADOPTÉE

Nomination du conseiller responsable des chemins en hiver.

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Ghislain Vachon et résolu unanimement que le conseiller Éric Bergeron soit nommé conseiller responsable de l'entretien des chemins en hiver pour la saison 2017-2018. 7517-1217

ADOPTÉE

Nomination de substitut du maire pour siéger à la MRC.

Il est proposé par Cynthia St-Pierre, appuyé par Jean-Philippe Bouffard et résolu unanimement que le conseiller Marc Lavigne soit désigné à titre de substitut du maire au sein du conseil des maires pour siéger à la M.R.C. d'Arthabaska jusqu'en novembre 2018. 7518-1217

ADOPTÉE

Nomination de conseillers au Développement Économique.

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Jean-Philippe Bouffard et résolu unanimement de nommer les conseillers suivants au conseil d'administration du Développement Économique de St-Rosaire Inc. soit M. Harold Poisson, M. Marc Lavigne et M. Ghislain Vachon pour une période de 2 ans. 7519-1217

ADOPTÉE

Nomination de conseillers au comité Récréatif St-Rosaire.

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Éric Bergeron et résolu unanimement que les conseillers Cynthia St-Pierre et Jean-Philippe Bouffard soient nommés au comité Récréatif St-Rosaire. 7520-1217

ADOPTÉE

Nomination du conseiller responsable de la bibliothèque.

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Cynthia St-Pierre et résolu unanimement que le conseiller Jean-Philippe Bouffard soit nommé responsable du Comité de la bibliothèque. 7521-1217

ADOPTÉE

Nomination du conseiller responsable des questions relatives aux enfants (MAE).

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Ghislain Vachon et résolu de nommer le conseiller Jean-Philippe Bouffard responsable du dossier *Municipalité amie des enfants* (MAE) assisté de la conseillère Cynthia St-Pierre. 7522-1217

ADOPTÉE

Demande d'intervention dans un cours d'eau –Rivière Noire, branche 13.

CONSIDÉRANT que M. Alain Allard a formulé une demande écrite par le biais du formulaire intitulé «*demande formelle d'intervention dans un cours d'eau*»

CONSIDÉRANT que celui-ci demande l'entretien de la branche 13 de la rivière Noire afin de favoriser le drainage de ses terres;

CONSIDÉRANT que l'entretien de ce cours d'eau pour la problématique de sédimentation et du mauvais écoulement est recommandé par l'inspecteur municipal M. Bryan Mc Neil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Philippe Bouffard, appuyé par Johanne Gagnon et résolu unanimement; **7523-1217**

QUE la Municipalité de Saint-Rosaire recommande les travaux d'entretien requis pour la branche 13, de la rivière Noire;

QUE la totalité des coûts encourus pour les travaux de la branche 13, de la rivière Noire seront entièrement assumés par le budget général de la Municipalité de Saint-Rosaire.

ADOPTÉE

Renouvellement services de récupération d'animaux pour 2018.

Il est proposé par Cynthia St-Pierre, appuyé par Éric Bergeron et résolu unanimement que l'on renouvelle l'entente avec Jocelyne et Christian Houle pour la récupération des chiens errants dans la municipalité au même prix que 2017 au montant de 360.00\$ plus taxes pour l'année 2018. **7524-1217**

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION est déposé par le conseiller Éric Bergeron, qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, qu'un règlement sera présenté pour fixer le règlement de taxation pour les vidanges des boues de fosses septiques pour adoption. **7525-1217**

Une dispense de lecture dudit règlement de taxation pour les vidanges des boues de fosses septiques est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie de règlement sera remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION est déposé par Madame Johanne Gagnon, conseillère, que sera adopté à une séance ultérieure, conformément à l'article 445 du Code municipal, le projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage no 136-0312. **7526-1217**

Une dispense de lecture dudit règlement de zonage est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie de règlement sera remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

ADOPTÉE

Demande de fonds pour les remises de subventions résidentielles.

Il est proposé par Jean-Philippe Bouffard, appuyé par Johanne Gagnon et résolu de verser un montant de 11,243.44\$ au Développement Économique St-Rosaire Inc. afin de permettre la remise de subventions résidentielles des montants suivants : **7527-1217**

Montant	Propriétaire	Adresse	Versement	Programme
1469.76\$	M. Luc Coté	19, route de la Grande-Ligne	dernier versement	volet 2
1118.39\$	Mme Josée Laperrière et M. Éric Plourde	33, rue Poirier	4 ^e versement	volet 2
1655.29 \$	M. Sunny Desrochers	168, Grande-Ligne	1 ^{er} versement	volet 2
7000.00 \$	M. Alex Lévesque	15, rue Lafrenière	1 seul versement	volet 1

ADOPTÉE

Tarifs pour la vente des terrains résidentiels.

Il est proposé par Ghislain Vachon, appuyé par Jean-Philippe Bouffard et résolu de fixer le prix des terrains suivants à 14\$ le mètre carré, soit le 34, rue Lafrenière à 21 000\$ plus taxes, le 32, rue Lafrenière à 22 051 \$ plus taxes et le 30, rue Lafrenière à 14.6023 \$ le mètre carré, soit à 23 000 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

Simulation d'incendie et sauvetage au 202, rang 6.

CONSIDÉRANT que la résidence du 202, rang 6 appartenant à la Municipalité de Saint-Rosaire est inhabitée depuis quelques mois et sera démolie l'an prochain;

CONSIDÉRANT que les pompiers de la Régie Incentraide désirent mettre à jour leur formation en effectuant des simulations d'incendie et recherches de victimes en présence de fumée;

CONSIDÉRANT que pour les besoins de la cause, les pompiers utiliseront une machine à fumée qui recrée un environnement qui se rapproche de la réalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Cynthia St-Pierre et résolu d'autoriser la Régie Incentraide à utiliser la maison du 202, rang 6 pour effectuer des pratiques en simulation d'incendie pour leurs pompiers et que la Municipalité de Saint-Rosaire se dégage de toutes responsabilités.

ADOPTÉE

Renouvellement d'adhésion avec Rouli-Bus pour 2018.

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Éric Bergeron et résolu unanimement que la Municipalité de St-Rosaire renouvelle son adhésion pour le transport adapté avec Rouli-Bus pour l'année 2018, au montant de 2693.00\$

ADOPTÉE

Renouvellement d'adhésion Partenaires 12-18.

Il est proposé par Éric Bergeron et appuyé par Johanne Gagnon et résolu unanimement que la Municipalité de St-Rosaire désire renouveler son adhésion au Partenaires 12-18 pour l'année 2018 au montant de 2300.10\$ plus taxes représentant une contribution de 2.55 \$ par résident.

ADOPTÉE

Levée de l'assemblée par Johanne Gagnon, appuyé par Éric Bergeron à 22h01.

ADOPTÉE

Harold Poisson, Maire

Julie Roberge, directrice générale et
secrétaire-trésorière

LUNDI 18 DÉCEMBRE 2017

À une séance SPÉCIALE du Conseil de la Municipalité de St-Rosaire, dûment convoquée à la séance du lundi 04 décembre 2017 où tous les membres présents ont renoncés à l'avis de convocation, un avis de convocation a été transmis au conseiller absent également, tenue à 20h00 à l'endroit habituel des séances, sont présents : Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants : Éric Bergeron, Jean-Philippe Bouffard, Johanne Gagnon, Marc Lavigne et Ghislain Vachon ainsi que Julie Roberge, directrice générale et secrétaire-trésorière.

La conseillère suivante est absente : Cynthia St-Pierre

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis à chacun des membres du Conseil présents. **7533-1217**

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Jean-Philippe Bouffard, d'adopter l'ordre du jour tel que lu, en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles* jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

Adoption du budget.

Il est proposé par Jean-Philippe Bouffard, appuyé par Éric Bergeron et résolu à l'unanimité que les prévisions budgétaires pour l'année 2018 soient adoptées avec les recettes et les dépenses suivantes : **7534-1217**

RECETTES :

Taxes foncières et taxes spéciales	1 293 455 \$
Paiements tenant lieux de taxe (école, terre publique)	3 792 \$
Droits sur mutations immobilières	11 000 \$
Droits sur carrières	125 000 \$
Subvention gouvernementale pour l'entretien local	77 106 \$
Subventions conditionnelles	64 062 \$
Autres (ristourne, assurances, permis, billet infraction)	13 500 \$
Vente de terrains	106 051 \$
Autres recettes de source locale	43 090 \$
Revenus de location du CPE et de la Caserne	48 111 \$
Revenus de contrat entretien (MTQ et Com. Scolaire)	68 790 \$
Appropriation du surplus accumulé non affecté	120 000 \$
TOTAL DES RECETTES :	1 973 957 \$

DÉPENSES:

Administration générale	382 346 \$
Sécurité publique	299 784 \$
Transport	332 297 \$
Hygiène du milieu	203 633 \$
Urbanisme	132 001 \$
Édifice loisirs & culture	195 375 \$
Emprunts & frais bancaires	276 345 \$
Affectations	152 176 \$
TOTAL DES DÉPENSES :	1 973 957 \$

ADOPTÉE

Adoption du taux de la taxe foncière pour 2018.

Il est proposé par Jean-Philippe Bouffard, appuyé par Éric Bergeron et résolu unanimement que le taux de la taxe foncière pour l'année 2018 soit fixé à 0,91¢/100\$ d'évaluation.

7535-1217

ADOPTÉE

Adoption du tarif pour la cueillette des déchets et collecte sélective.

Il est proposé par Marc Lavigne, appuyé par Ghislain Vachon et résolu unanimement que le taux de taxe pour défrayer les coûts de déchets, de récupération et de matières putrescibles pour l'année 2018, soit fixé à 255.00\$ pour les résidences et les chalets.

7536-1217

ADOPTÉE

Adoption du coût de la taxe d'eau et des dates de versements.

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Jean-Philippe Bouffard et résolu unanimement que la taxe d'eau pour l'année 2018 soit fixée selon les tarifs établis dans le tableau annexé, faisant partie intégrante du procès-verbal.

7537-1217

Taxe d'eau pour 2018		
Résidence et garage commercial		260.00 \$
Piscine et spa		50.00 \$
Salon de coiffure		50.00 \$
Pépinière		75.00 \$
Garage privé avec service de lavage		20.00 \$
Terrain vacant		10.00 \$
Cheval, vache, etc.	l'unité	10.00 \$
Veau, mouton, chèvre, etc.	l'unité	5.00 \$

Le paiement des taxes foncières dont le total est **supérieur à 300.\$** sera reparti en 4 versements égaux, dont les échéances sont les suivantes : Le 1^{er} mars, le 1^{er} mai, le 1^{er} juillet et le 1^{er} septembre 2018.

ADOPTÉE

Adoption du tarif de compensation pour la fibre optique.

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Johanne Gagnon et résolu unanimement que le tarif de compensation pour l'installation de la fibre optique pour l'année 2018 soit fixé à 186.00 \$ pour chaque propriétaire de résidence, chalet et commerce.

7538-1217

ADOPTÉE

Adoption du taux pour les frais d'administration.

Il est proposé par Jean-Philippe Bouffard, appuyé par Ghislain Vachon et résolu à l'unanimité que le taux pour les frais d'administration pour l'année 2018, soit fixé à 15 % sur toutes les sommes dues envers la Municipalité de Saint-Rosaire.

7539-1217

ADOPTÉE

Publication des prévisions budgétaires.

Il est proposé par Marc Lavigne, appuyé par Jean-Philippe Bouffard que le feuillet explicatif des prévisions budgétaires pour 2018 soit publié dans le journal « l'Écho de chez nous ».

7540-1217

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION est déposé par le conseiller Johanne Gagnon, qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, qu'un règlement sera présenté pour adopter un règlement fixant les différents taux de taxes pour l'année 2018.

7541-1217

Une dispense de lecture dudit règlement fixant les différents taux de taxes est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie de règlement sera remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

ADOPTÉE.

Levée de l'assemblée par Johanne Gagnon, appuyé par Jean-Philippe Bouffard à 20h18. **7542-1217**

ADOPTÉE

Harold Poisson, Maire

**Julie Roberge, directrice générale et
secrétaire-trésorière**

BROUILLON